

Fiche Technique Santé-Sécurité de Praxair

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit :	Triméthylamine	Appellation commerciale :	Triméthylamine
Usage du produit :	Nombreux		
Nom chimique :	N,N-Diméthylméthanamine	Synonymes :	TMA
Formule chimique :	(CH ₃) ₃ N	Famille chimique :	Amine
N° de téléphone :	Urgence : * 1 800 363-0042	Fournisseur /Fabricant :	Praxair Canada Inc. 1, City Centre Drive Bureau 1200 Mississauga (ON) L5B 1M2
		N° de téléphone :	(905) 803-1600
		N° de télécopieur :	(905) 803-1682

* Veuillez appeler le numéro d'urgence en service 24 heures sur 24 uniquement dans le cas d'un incendie, d'une exposition ou d'un accident mettant en cause ce produit. Pour obtenir des renseignements généraux, contactez le représentant des ventes du fournisseur ou de Praxair.

2. Composition et renseignements sur les ingrédients

INGRÉDIENTS	% (VOL)	Numéro de CAS	LD ₅₀ (Espèces & voies)	LC ₅₀ (Rat, 4 h)	TLV-TWA (ACGIH)
Triméthylamine	100	75-50-3	50 mg/kg (rat)	3 500 ppm (rat)	5 ppm (ACIGH)

3. Identification des risques

Vue d'ensemble des urgences

DANGER! Gaz liquéfié inflammable et corrosif, et gaz sous pression. Nocif si inhalé. Cause des lésions aux yeux, à la peau et aux voies respiratoires. Peut former un mélange explosif en présence d'air. Peut causer des lésions au foie, aux reins et au cœur. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs.

VOIES D'EXPOSITION : Inhalation. Ingestion. Absorption cutanée. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

EFFETS D'UNE SUREXPOSITION SIMPLE (AIGUË) :

INHALATION :	Cause une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons accompagnée de toux, de difficultés respiratoires, bronchite ou pneumonite chimique, d'œdème pulmonaire et possiblement de lésions au foie. Le manque d'oxygène peut causer la mort. STEL : 15 ppm (OSHA, ACGIH).
CONTACT AVEC LA PEAU :	Cause une irritation sous forme de rougeur locale et d'enflure avec nécrose. À l'état liquide, ce produit est corrosif et peut causer des gelures.
ABSORPTION CUTANÉE :	Un contact cutané prolongé ou étendu avec le liquide peut provoquer l'absorption d'une quantité potentiellement nocive de produit.
INGESTION :	Voie d'exposition très peu probable. Ce produit est un gaz à température et pression normales, mais le liquide est très toxique et peut causer des gelures aux lèvres et à la bouche, des irritations à la bouche et à la gorge avec des douleurs abdominales, nausées, vomissements, vertiges, faiblesse, affaissement, somnolence et coma. Peut causer des lésions au foie.

CONTACT AVEC LES YEUX: Peut causer une irritation sévère apparaissant sous forme de rougeur excessive et de gonflements de la conjonctive; l'opacité de la cornée peut se produire. À l'état liquide, ce produit peut causer des gelures. Les vapeurs peuvent causer des problèmes temporaires de vision.

EFFETS DE LA SUREXPOSITION RÉPÉTÉE (CHRONIQUE) :

Les renseignements disponibles ne montrent aucune évidence d'effets nocifs.

AUTRES EFFETS D'UNE SUREXPOSITION :

Le contact avec la peau peut entraîner le développement de réaction allergène. Les amines secondaire et tertiaire peuvent réagir avec le nitrite pour former la nitrosamine. On a prouvé que certaines nitrosamines étaient cancérogènes chez des animaux de laboratoire.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR UNE SUREXPOSITION :

L'exposition répétée ou prolongée n'aggrave pas les conditions médicales existantes.

DONNÉES DE LABORATOIRE SIGNIFICATIVES SUR LES DANGERS POSSIBLES POUR LA SANTÉ HUMAINE :

L'inhalation des vapeurs peut aggraver un état asthmatique, ainsi que des maladies pulmonaires inflammatoires ou fibreuses.

CANCÉROGÉNÉCITÉ :

Non considéré comme cancérigène par l'OSHA, le NTP et le CIRC.

4. Premiers soins

INHALATION :

Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. (Les secouristes pourraient subir des brûlures chimiques résultant de la respiration artificielle). En cas de difficulté respiratoire, on peut administrer de l'oxygène. Appeler un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et rincer la région touchée à grande eau. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Lors d'une exposition au liquide, réchauffer immédiatement les gelures avec de l'eau tiède dont la température n'excède pas 41 °C. Pour les expositions massives, enlever les vêtements en prenant une douche à l'eau tiède. Appeler un médecin. Nettoyer les vêtements avant de les utiliser. Enlever les chaussures contaminées.

INGESTION :

Ce produit est un gaz à température et pression normales. Boire deux verres d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Lors d'une exposition au liquide, rincer immédiatement les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes et éloignées de l'œil afin de s'assurer que toute la surface de l'œil est bien rincée. Consulter immédiatement un médecin, un ophtalmologiste de préférence.

NOTES AU MÉDECIN :

Si l'exposition est grave, il est recommandé d'hospitaliser et de garder la victime sous observation pendant 72 heures en cas d'œdème pulmonaire grave latente. Le traitement devrait être orienté vers le contrôle des symptômes et les conditions cliniques. L'exposition aux vapeurs peut causer un œdème transitoire mineur à l'épithélium de la cornée. Cette condition que l'on nomme «glauropsie», «blue haze» ou «blue-gray haze» entraîne des troubles visuels sous forme de voiles bleuâtres et l'apparence de halos autour d'objets brillants. L'effet disparaît spontanément au bout de quelques heures après la fin de l'exposition sans laisser de traces. Même si la glauropsie n'est pas dommageable pour l'œil, elle prédispose les individus atteints aux accidents physiques et réduit leur habilité à effectuer des tâches comme conduire un véhicule motorisé.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

INFLAMMABLE : Oui **SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS ?** Produit des mélanges explosifs avec l'air et les agents comburants.

POINT D'ÉCLAIR : EN VASE CLOS : -6,7 °C (19,9 °F). (Tag.) **TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION :** 190 °C (374 °F)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR, % en volume :	SEUIL MINIMAL : 2	SEUIL MAXIMAL : 11,6
---	--------------------------	-----------------------------

MOYENS D'EXTINCTION :

CO₂, poudre chimique, eau pulvérisée ou en brouillard.

TECHNIQUES PARTICULIÈRES DE L'EXTINCTION :**DANGER!**

Évacuer immédiatement tout le personnel de la zone dangereuse. Refroidir immédiatement les contenants par pulvérisation abondante d'eau, du plus loin possible, en évitant d'éteindre les flammes. Enlever la source d'allumage s'il n'y a pas de danger. Si les flammes sont éteintes par inadvertance, il peut se produire une réinflammation explosive; dans ce cas, les mesures appropriées doivent être entreprises (évacuation totale). User d'une extrême prudence pour revenir sur les lieux. Porter des appareils respiratoires autonomes. Couper l'alimentation en gaz si cela ne présente aucun danger, tout en continuant de pulvériser de l'eau. Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela ne présente aucun danger. Laisser le feu s'éteindre de lui-même.

RISQUES PARTICULIERS EN CAS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :

Gaz inflammable et corrosif. Produit des mélanges explosifs avec l'air et les agents comburants. La chaleur de l'incendie peut augmenter la pression dans la bouteille et la faire éclater. Pour assurer le confinement maximum jusqu'à une pression de rupture de la bouteille, les bouteilles de triméthylamine ne sont pas munies d'un limiteur de pression. Ne pas éteindre les flammes pour éviter une réinflammation explosive. Les vapeurs qui se dégagent peuvent voyager ou être déplacées par les courants d'air et être enflammées par les lampes-témoin, d'autres flammes, une cigarette, des étincelles, des chaufferettes, l'équipement électrique, des décharges électriques ou des sources d'inflammation éloignées du point de manutention du produit. Les vapeurs corrosives peuvent se propager à partir de la fuite. Des vapeurs explosives peuvent persister dans l'atmosphère. Vérifier l'atmosphère à l'aide d'un dispositif approprié avant d'entrer dans le secteur, particulièrement dans les espaces clos. Les vapeurs sont extrêmement irritantes. Tout contact peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. Aucune partie du contenant ne doit être exposée à une température supérieure à 52 °C. Le contact avec le mercure peut provoquer une explosion.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :

Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO₂) et des oxydes d'azote (NO, NO₂).

SENSIBILITÉ AUX CHOCS :

Éviter de heurter les contenants.

SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE :

Possible; mettre l'équipement à la terre.

6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉGAGEMENT OU DE DÉVERSEMENT :**DANGER!**

Évacuer immédiatement tout le personnel de la zone dangereuse. **DANGER** : Gaz toxique et corrosif. Porter des appareils respiratoires autonomes et des vêtements de protection au besoin. Le contact avec un matériau combustible peut provoquer un incendie ou une explosion. Réduire les vapeurs avec de l'eau pulvérisée ou en brouillard. Ne pas pulvériser d'eau directement sur la fuite. Une inversion de débit peut provoquer une rupture de la bouteille. Arrêter la fuite s'il n'y a pas de danger. Aérer l'endroit où se trouve la fuite ou transporter le contenant qui fuit dans un endroit bien aéré. Empêcher les résidus de contaminer les environs. Des vapeurs toxiques et corrosives peuvent se propager à partir de la fuite. Vérifier l'atmosphère à l'aide d'un dispositif approprié avant d'entrer dans le secteur, particulièrement dans les espaces clos.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS :

Empêcher les résidus de contaminer les environs. Tenir le personnel éloigné. Se débarrasser de tout produit, résidu, contenant jetable ou revêtement selon les exigences environnementales et conformément aux lois fédérales, provinciales et locales. Au besoin, appeler votre fournisseur local pour obtenir de l'aide.

7. Manutention et entreposage

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'ENTREPOSAGE :

Entreposer et utiliser le produit en assurant une ventilation adéquate. Espacer les bouteilles inflammables d'oxygène, de chlore et autres oxydants d'au moins 6 m ou installer une cloison en matériau non combustible. Cette cloison doit avoir une hauteur minimale de 1,5 m et présenter un indice de résistance au feu d'au moins une demi-heure. Entreposer les bouteilles à la verticale en les empêchant de tomber ou d'être frappées. Visser fermement à la main le capuchon protecteur du robinet. Installer des affiches «Défense de fumer ou d'utiliser une flamme nue» dans les zones d'entreposage et d'utilisation. Il ne doit y avoir aucune source d'inflammation. L'utilisation d'un équipement électrique antidéflagrant est obligatoire. Les zones d'entreposage doivent être conformes aux codes nationaux d'électricité pour les endroits dangereux de la Classe 1. Entreposer les bouteilles dans un endroit où la température n'est pas supérieure à 52 °C. Entreposer les bouteilles vides et les bouteilles pleines séparément. Pour empêcher l'entreposage de bouteilles pleines pendant une période prolongée, recourir à un système de gestion des stocks «premier arrivé, premier sorti».

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANUTENTION :

Protéger les bouteilles contre tout dommage. Utiliser un diable approprié pour déplacer les bouteilles; ne pas traîner, faire rouler, faire glisser ni laisser tomber les bouteilles. Ne jamais tenter de soulever une bouteille par son capuchon; le capuchon est conçu uniquement pour protéger le robinet. Ne jamais insérer un objet (p. ex. une clé, un tournevis, un levier) dans les ouvertures du capuchon pour ne pas endommager le robinet et provoquer une fuite. Utiliser une clé à courroie pour enlever les capuchons trop serrés ou rouillés. Ouvrir lentement le robinet. Si le robinet est difficile à ouvrir, arrêter et communiquer avec votre fournisseur. Pour d'autres précautions, se reporter à la Section 16.

Pour obtenir des précautions additionnelles lors de l'utilisation de l'éthylène, voir la section 16. Pour de plus amples renseignements sur l'entreposage, la manutention et l'utilisation de ce produit, voir NFPA n° 55 : *Standard for the Storage, Use, and Handling of Compressed and Liquefied Gases in Portable Cylinders*, publié par la National Fire Protection Association.

AUTRES CONDITIONS DANGEREUSES DE MANUTENTION, D'ENTREPOSAGE ET D'UTILISATION :

Gaz liquéfié inflammable et corrosif, et gaz sous pression. Peut être mortel si inhalé. Ne pas respirer le gaz. Éviter tout contact du liquide ou des vapeurs avec les yeux, la peau et les vêtements. Des douches d'urgence et des douches oculaires doivent être immédiatement accessibles. N'utiliser que dans un circuit fermé conçu pour résister à la corrosion. Utiliser l'équipement et les tuyaux conçus pour supporter les pressions rencontrées. N'utiliser que des outils antiétincellants et de l'équipement antidéflagrant. Garder à bonne distance de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. **Peut former un mélange explosif en présence d'air.** Mettre l'équipement à la terre. Entreposer et utiliser le produit en assurant une ventilation adéquate en tout temps. Fermer le robinet après chaque utilisation; garder le robinet fermé même lorsque la bouteille est vide. **Éviter toute inversion de débit.** Une inversion de débit peut provoquer une rupture de la bouteille. Installer un clapet de non-retour ou autre dispositif de protection sur toute canalisation ou conduite reliée à la bouteille. **Lors du retour de la bouteille au fournisseur**, s'assurer que le robinet est fermé, puis installer une soupape. **Ne jamais travailler sur un circuit sous pression.** En cas de fuite, fermer le robinet de la bouteille. Purger le système d'une manière sécuritaire pour l'environnement, en conformité avec toutes les lois fédérales, provinciales et locales; réparer ensuite la fuite. **Ne jamais laisser une bouteille de gaz comprimé à un endroit où elle peut faire partie d'un circuit électrique.**

8. Contrôles techniques lors de l'exposition / Protection individuelle**AÉRATION /CONTRÔLES TECHNIQUES :**

VENTILATION LOCALE : Utiliser de préférence une hotte à tirage forcé résistante à la corrosion et antidéflagrante.

MÉCANIQUE (générale) : Inadéquate.

SPÉCIALE : N'utiliser que dans un circuit fermé. Utiliser de préférence une hotte à tirage forcé résistante à la corrosion et antidéflagrante.

AUTRES : Sans objet.

PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE : Porter des appareils respiratoires pour les vapeurs ou alimentés avec de l'air pour les travaux dans des espaces clos ou dans des endroits où le système de ventilation ou l'aération ne sont pas suffisants pour garder le taux d'exposition sous le seuil de concentration (TLV). Choisir en conformité avec les directives et règlements provinciaux. Le choix doit être en fonction de la norme CSA Z94.4 courante, «Choix, entretien et utilisation des appareils respiratoires». Les appareils respiratoires doivent être conformes à la MSHA et la NIOSH.

PROTECTION DE LA PEAU : Des gants de protection en nitrile ou en PCV sont recommandés pour les amines tertiaires en tant que classe. Il n'y a pas d'information spécifique disponible pour le triméthylamine.

PROTECTION DES YEUX : Porter des lunettes de sécurité lors de la manutention des bouteilles, des lunettes de sécurité et un masque complet partout où un contact avec le produit est possible.

Choisir en conformité avec la norme CSA Z94.3, «Protecteurs oculaires et faciaux pour l'industrie», et les directives et règlements provinciaux.

AUTRES PROTECTIONS : Chaussures avec support métatarsien pour la manutention des bouteilles. Vêtements de protection, au besoin. Le pantalon sans revers doit être porté à l'extérieur des chaussures. Choisir en conformité avec la norme courante Z195 de la CSA, «Chaussures de protection», et avec les directives et règlements locaux ou provinciaux en vigueur.

9. Propriétés physiques et chimiques

ÉTAT PHYSIQUE :	Gaz (gaz comprimé)	POINT DE CONGÉLATION :	-117,1°C (-178,8 °F)	pH :	Sans objet
POINT D'ÉBULLITION :	2,89 °C (37,2 °F)	TENSION DE VAPEUR :	193 kPa à 20 °C	POIDS MOLÉCULAIRE :	59,11 g/mole
DENSITÉ RELATIVE : Eau = 1	0,66 à -5 °C	SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Appréciable			
DENSITÉ RELATIVE : VAPEUR (air = 1)	2,087	VITESSE D'ÉVAPORATION (Acétate butylique = 1) :	>1	COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU-HUILE :	Sans objet
DENSITÉ DE VAPEUR :	0,0025 g/ml	MATIÈRES VOLATILES % EN VOLUME :	100 % (v/v)	SEUIL D'ODEUR :	Non disponible
APPARENCE ET ODEUR : Incolore. Odeur : Poisson et ammoniac					

10. Stabilité et réactivité

STABILITÉ :	Stable.
CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE :	Non disponible.
INCOMPATIBILITÉ (matériaux à éviter) :	Aluminium, magnésium, cuivre, étain, zinc, mercure et leurs alliages; acides, agents comburants, oxyde d'éthylène
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	La décomposition thermique et la combustion produisent du monoxyde et du dioxyde de carbone ainsi que des oxydes d'azote.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE :	Ne se produira pas.
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ :	Aucune connue.

11. Renseignements toxicologiques

Voir la section 3.

12. Renseignements écologiques

Aucun effet nocif prévu sur l'environnement. Ce produit n'est pas considéré comme un produit chimique de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'ozone. Ce produit n'est pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD.

13. Renseignements relatifs à l'élimination des déchets

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Ne pas tenter d'éliminer les quantités résiduelles ou non utilisées. Retourner la bouteille au fournisseur.

14. Renseignements relatifs à l'expédition

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE TMD/IMO : Triméthylamine, anhydre

CLASSE DE DANGER : CLASS 2.1 : Gaz inflammable

N° D'IDENTIFICATION : UN1083

QUANTITÉ DE PRODUIT À DÉCLARER :

Toute quantité qui pourrait présenter un risque pour la sécurité publique ou tout rejet durant 10 minutes ou plus.

ÉTIQUETTE(S) D'EXPÉDITION : Gaz inflammable

PLAQUE (si exigée) : Gaz inflammable

CONSIGNES PARTICULIÈRES CONCERNANT L'EXPÉDITION :

Les bouteilles doivent être transportées de façon sécuritaire dans un véhicule bien aéré. Les bouteilles transportées dans le compartiment fermé et non aéré d'un véhicule peuvent présenter un grave danger pour la sécurité.

15. Respect de la réglementation

Les exigences des autorités réglementaires suivantes peuvent s'appliquer à ce produit. Ces exigences ne sont pas toutes indiquées. Les utilisateurs de ce produit assument à eux seuls la responsabilité de se conformer à l'ensemble des règlements fédéral, provinciaux et locaux qui s'appliquent.

LIS (Canada) Ce produit est consigné dans la liste intérieure des substances (LIS).

SIMDUT (Canada)
CLASSE A : Gaz comprimé
CLASSE B-1 : Gaz inflammable.
CLASSE E : Gaz corrosif

Réglementations Internationales

EINECS Non disponible

DSCL (CEE) R20 – Nocif par inhalation.

Listes internationales Aucun produit n'a été trouvé.

16. Autres renseignements**MÉLANGES :**

Lorsque deux ou plusieurs gaz ou gaz liquéfiés sont mélangés, leurs propriétés dangereuses peuvent se combiner et créer d'autres dangers imprévus. Obtenir et évaluer les renseignements de sécurité pour chaque composant avant de procéder au mélange. Consulter un hygiéniste industriel ou d'autres personnes compétentes au moment de faire l'évaluation de la sécurité du produit fini. Ne pas oublier que les gaz et liquides possèdent des propriétés pouvant causer des blessures graves ou la mort.

SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES RISQUES :**CLASSIFICATIONS HMIS :**

SANTÉ 3
INFLAMMABILITÉ 4
DANGER PHYSIQUE 1

RACCORDS NORMALISÉS AUX É.-U. ET AU CANADA :

VISSÉ : CGA-705

À FILETS : Non disponible.

RACCORD ULTRA-HAUTE INTÉGRITÉ : Aucun.

Utiliser les raccords CGA appropriés. **NE PAS UTILISER LES ADAPTATEURS.** D'autres raccords normalisés mais d'usage restreint peuvent s'appliquer. Se reporter aux fascicules CGA V -1 et V-7 ci-après.

Demandez à votre fournisseur la documentation de sécurité gratuite dont il est question dans cette FTSS et sur l'étiquette de ce produit. Pour un complément d'information sur ce produit, demandez les fascicules de la Compressed Gas Association, Inc. (CGA), 4221, Walney Road, 5th Floor, Chantilly, VA 20151 -2923, téléphone (703) 788-2700, télécopieur (703) 934-1831, site Internet : www.cganet.com.

AV-1 Safe Handling and Storage of Compressed Gas
P-1 Safe Handling of Compressed Gases in Containers
V-1 Compressed Gas Cylinder Valve Inlet and Outlet Connections
V-7 Standard Method of Determining Cylinder Valve Outlet Connections for Industrial Gas Mixtures
--- Handbook of Compressed Gases, Fifth Edition

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PRÉPARATION DE CETTE FTSS

DATE : 15-Oct-2013
SERVICE : Services de la sécurité et de l'environnement
N° DE TÉLÉPHONE : (905) 803-1600

Les opinions ci-dessus sont celles d'experts qualifiés de Praxair Canada Inc. Nous croyons que l'information ci-dessus est exacte à la date de publication de cette fiche signalétique. Puisque l'utilisation de ces informations, opinions et conditions d'utilisation du produit échappe au contrôle de Praxair Canada, Inc., il incombe à l'utilisateur d'établir les conditions d'utilisation sécuritaire de ce produit.

Praxair Canada Inc. demande aux utilisateurs de ce produit de bien étudier cette fiche signalétique et d'être conscients des dangers du produit et des précautions à prendre. Afin de promouvoir l'utilisation sécuritaire de ce produit, l'utilisateur devrait (1) informer son personnel, ses agents et ses sous-traitants de l'information contenue dans cette fiche signalétique et de tout danger ou précaution à prendre, (2) fournir cette même information à tous ses clients utilisateurs de ce produit et (3) demander à ces derniers de transmettre la même information à leurs employés et clients.

*Praxair et le Jet d'air du logo sont des
marques déposées de Praxair Canada Inc.*

Les autres marques de commerce employées dans le présent document sont des marques de commerce ou déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.



Praxair Canada Inc.
1, City Centre Drive
Bureau 1200
Mississauga (Ontario)
L5B 1M2